



COMITE DE DIRECTION

Réunion Plénière

Réunion du 08 novembre 2021

Président : M. Edouard DELAMOTTE

Présents : MMES. Patricia ARNOUX, Christine TASTAVIN, Rosette GERMANO, MM. Serge BESSI, Pascal BISTARELLI, Alain BROCHE, Claude COLOMBO, Gilles ERMANI, Bernard JAMMES, Pierre LAFON, Julien LANDUCCI, Frédéric MINERVA, Francis MAGGI, Georges ROMANO, François ROUSTAN, Patrick SCALA

Excusés : MME Geneviève EVRARD, M^e Christian POMATTO, D^r Louis TIBONI

Assistent : MM. Stéphane DUDILLIEU (Directeur), Christophe DUPONT (CTD-DAP)

MODALITES DE RECOURS

Conformément aux dispositions des articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F., les décisions du Comité de Direction sont susceptibles d'Appel à la Ligue Méditerranée de Football.

Ouverture de la séance à 18h00.

APPROBATION DES PV

Comité de Direction du 11/10/21 ;
Bureau Exécutif du 18/10/21 ;
Bureau Exécutif du 25/10/21 ;
Les Procès-Verbaux sont adoptés à l'unanimité.

CONDOLEANCES

A la suite du décès de M. Anto DJANAN, Président pendant de très nombreuses années du CROATIA VILLEFRANCHE. Le Président et les membres du Comité de Direction adressent leurs plus sincères condoléances à sa famille, et à ses proches.

FELICITATIONS

- Aux équipes du CANNET-ROCHEVILLE et de l'AS CANNES qui ont gagné le droit de disputer le 7^{ème} tour de la Coupe de France.
- A l'équipe D1 du DCA du FC MOUGINS, éliminée après un parcours remarquable, au 6^{ème} tour de la Coupe de France par le ISTRES FC.
- Au FC BEAUSOLEIL, lauréat des Trophées PHILIPPE SEGUIN catégorie Santé et Environnement pour sa réalisation d'un club house en matériel de récupération.

COMMUNICATIONS DU PRESIDENT

La Ligue Méditerranée et le District de la Côte d'Azur, ont été désignés par la FFF, en vue de l'organisation de ses AG Fédérales, les 17 et 18 juin 2022 à Nice. Le projet d'organisation a été élaboré et présenté ce soir aux membres du Comité de Direction sous la forme d'un diaporama. Cette manifestation d'une grande importance pour le football maralpin, doit être une réussite. De ce fait, c'est une grande mobilisation de bénévoles qui sera levée.

Il expose la courbe des licences comparativement aux deux dernières saisons. A ce jour, le District de la Côte d'Azur comptabilise 22 625 licences, soit 372 de moins (1,62%) que la saison 2020/2021 et 2 964 de moins (11,58%) que la saison 2019/2020.

En tout état de cause, le nombre de licences devrait, à la fin de saison, être supérieur à la dernière saison et pourquoi pas envisager de revenir au niveau de 2019/2020.

Il informe que l'AG d'hiver du District de la Côte d'Azur fixée le 21 décembre 2021, se tiendra à Nice au Château de Crémat.

Il présente les comptes arrêtés au 30/06/21. Le Comité de Direction n'émet aucune réserve et valide le document qui sera présenté aux clubs lors de l'AG D'Hiver.

Concernant le recrutement d'un CTD-PPF, un candidat a été pressenti après les entretiens réalisés en visioconférence. Son profil ayant été approuvé par le Comité de Direction, une proposition d'embauche lui sera adressée.

Il présente aux membres du Comité de Direction, la salle de réunion, modulable, de grande capacité réalisée au rez-de-chaussée du DCA, d'une capacité d'environ 80 personnes, elle permettra la tenue de sessions de formation, de réunions et de plus d'espace aux Commissions qui y siègent.

COMPETITIONS

A l'issue de la phase de brassage des compétitions de jeunes, MM. Serge BESSI et Julien LANDUCCI présentent au Comité de Direction l'organigramme des phases dites de championnats qui commenceront dès le 21/11/21. Elles se disputeront en rencontres aller-retours.

A savoir :

U20, 17 équipes, une D1 à 10 équipes et une D2 à 7 équipes.

U18, 19 équipes en D2 réparties en 2 poules.

U17, 15 équipes en D2 réparties en 2 poules

U16, 22 équipes, devant l'impossibilité de créer une D3 à 2 équipes, la Commission propose de constituer 3 poules de D2.

U15, 43 équipes, 2 poules à 10 en D2, 3 poules à 8 en D3

U14, 40 équipes, 1 poule de D1 à 10, 2 poules de D2 à 10 et une poule de D3 à 10

Le Comité de Direction à l'unanimité adopte les propositions de la Commission.

Une analyse de la situation des divers championnats, leur organisation, leur déroulement va être entreprise en concertation avec les clubs.

CLASSEMENT TERRAINS

La Colle-sur-Loup, stade Marcel Laurent: Niveau T6 SYN.

Levens, stade Lescaret : Niveau T5 SYN.

Tourrette-Levens, stade Bonjean : Niveau T5 SYN.

Eclairage : La Turbie, Stade du Centre de Formation AS Monaco: Niveau E4.

Le nouveau règlement éclairage des terrains et installations sportives de la FFF a été rédigé dans le respect des Lois du jeu pour disposer d'installations permettant une pratique en sécurité et fonctionnelle. Il appartient aux différentes instances fédérales (Fédération, Ligues, Districts) de reprendre dans leurs Règlements des compétitions les niveaux de classement éclairage nécessaires aux compétitions concernées.

Néanmoins, avant de mettre en place ce dispositif, un courriel sera adressé à chaque club du DCA, afin de réaliser l'inventaire des terrains équipés en éclairage et si nécessaire pour réaliser leur homologation par les Commissions compétentes.

COMMISSIONS

Sur proposition de la Commission des Délégués, a été admis dans le corps des délégués en qualité de stagiaire pour la saison 2021- 2022 , M. SZAKOLCZAI Raphaël.

TECHNIQUE

M. Christophe DUPONT, CTD-DAP, fait le point sur les actions entreprises par les techniciens du DCA à savoir :

Participation aux étapes de la Caravane du Sport, organisée par le CDOS.

Journée FARE organisée par la LICRA.

Tournée des drapeaux Olympiques.

Opération Octobre Rose.

Espoirs du Foot.

TOUR DE TABLE

M. Frédéric MINERVA, transmet les remerciements de l'AS MONACO pour la participation du DCA à l'opération « Tous au Stade » qui a permis à 900 licenciés d'assister à la rencontre de Ligue 1 AS MONACO/ MONTPELLIER HSC du 24 octobre 2021. Devant le succès obtenu, un renouvellement de cette opération est envisagé.

M. Pascal BISTARELLI, fait part des suggestions émises lors de la dernière réunion de la Commission de l'Éthique, suite à la rencontre avec les dirigeants de l'ES BAOUS. Par ailleurs, il souhaiterait qu'une réflexion sur la constitution des groupes des phases U12/U13 soit entreprise. En effet, des groupes homogènes éviteraient des écarts de scores très important que l'on constate actuellement dans certaines poules.

Mme Rosette GERMANO, souligne le travail effectué par la Commission Technique sous la houlette du CTD-DAP M. Christophe DUPONT.

M. Gilles ERMANI s'inquiète sur le manque de candidats, 12 à Nice et 4 à Grasse, lors des formations initiales des arbitres qui se sont déroulées début novembre.

Une nouvelle session sera organisée du 20 au 23 décembre 2021 à Beausoleil, les clubs sont invités à présenter des candidats arbitres.

Pour donner suite aux déclarations adressées par courriel par un éducateur concernant le comportement d'une jeune arbitre, lors d'une rencontre, la Commission des arbitres a auditionné celle-ci, en tout état de cause, un rapport sera établi et transmis à la Commission compétente pour suite à donner.

COURRIER

FFF : Propositions de modifications aux textes fédéraux pour l'Assemblée Fédérale du 11/11/21 ;

LMF : PV du Bureau Exécutif du 26/10/21 ;

AS CANNES : Invitation à la remise des Labels : Jeunes élites et Ecole de Football Féminine le 20/11/21. Pris note ;

VSJB FC : Invitation à la remise du Label jeunes le 18/12/21. Pris note.

AGENDA

11 novembre 2021 : Interdistrict U15 F à Gémenos ;

12 et 13 novembre 2021 : AG AE2F puis Collège des Présidents des Ligues et Districts ;

6 décembre 2021 : Comité Directeur du District de la Côte d'Azur ;

11 décembre 2021 : AG D'hiver de la FFF ;

18 décembre 2021 : AG d'hiver de la Ligue Méditerranée de Football ;

21 décembre 2021 : AG d'hiver du District de la Côte d'Azur, à Nice Château de Crémat.

23 décembre 2021 à 17h30 au 3 janvier 2022 à 10h00 : Fermeture du District de la Côte d'Azur.

17 et 18 juin 2022 : AG d'été de la FFF à Nice.

25 juin 2022 : AG d'été de la Ligue de Méditerranée de Football.

Clôture de la séance à 21h30.

Président,
M. Edouard DELAMOTTE.



Le Secrétaire de séance,
M. Francis MAGGI.

